

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE CHARLEVOIX
VILLE DE BAIE-SAINT-PAUL

ORDRE DU JOUR
Séance extraordinaire
LUNDI le 30 octobre 2023 À 10 H 30
AU 15, RUE FORGET À BAIE-SAINT-PAUL
(SALLE DU CONSEIL)

Avis vous est par les présentes donné, par le soussigné, greffier, de la susdite municipalité, qu'une séance extraordinaire se tiendra le **LUNDI le 30 octobre 2023** à compter de 10h30 à l'endroit désigné, soit au 15, rue Forget à Baie-Saint-Paul (salle du Conseil).

Les sujets traités seront alors les suivants, à savoir :

A- OUVERTURE DE LA SÉANCE

B- ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

C- LECTURE OU DÉPÔT DES MINUTES

1. Adoption des procès-verbaux suivants :
 - a) séance extraordinaire du 2 mai 2023
 - b) séance ordinaire du 8 mai 2023
 - c) séance d'ajournement du 15 mai 2023
 - d) séance extraordinaire du 29 mai 2023
 - e) séance extraordinaire du 12 juin 2023
 - f) séance extraordinaire du 3 juillet 2023
 - g) séance extraordinaire du 25 juillet 2023
 - h) séance extraordinaire du 21 août 2023
 - i) séance extraordinaire du 11 septembre 2023

D- RÈGLEMENT

- 1- Adoption du règlement R863-2023 visant à diminuer la vitesse sur la rue Saint-Adolphe de 40 km/h à 20km/h
- 2- Adoption du règlement R864-2023 visant à interdire la circulation des camions et des véhicules-outils sur le chemin du Golf

E- RÉOLUTIONS

ADMINISTRATION ET LÉGISLATION

1. Dépôt d'un procès-verbal de correction R860-2023
2. Convention d'aide- programme PRAFI :
 - a) dossier 3000123 – autorisation de signature
 - b) dossier 3000125 – autorisation de signature
3. Demande au MTQ- traverse piétonne à Maison-Mère

SÉCURITÉ PUBLIQUE

VOIRIE ET HYGIÈNE DU MILIEU

4. Travaux dans le secteur de St-Placide Sud – adjudication de la soumission

URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE

5. Pavillon du St-Laurent - Exposition permanente -autorisation de signature et mandats
6. Programme PRQ -autorisation de paiement – 60, rue Ambroise-Fafard

LOISIRS, PARCS ET CULTURE

F- AFFAIRES NOUVELLES – DÉLÉGATIONS

G- PÉRIODE D'INTERVENTION DES MEMBRES DU CONSEIL

H- QUESTIONS DU PUBLIC

I- LEVÉE OU AJOURNEMENT DE LA SÉANCE

DONNÉ EN LA VILLE DE BAIE-SAINT-PAUL, CE 27^{ème} JOUR DU MOIS D'OCTOBRE E DE L'ANNÉE 2023.


Emilien Bouchard
Greffier